

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 03 décembre 2020

### **Crise sanitaire : appel à la mobilisation des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux sur la plateforme RENFORT-RH**

Le contexte épidémique Covid-19 a nécessité depuis le mois de mars le déploiement de renforts humains importants afin d'assurer la prise en charge et l'accompagnement des personnes touchées et de permettre le repos des personnels soignants fortement mobilisés.

Les besoins de renforts sont encore présents, en particulier dans les structures médico-sociales (EHPAD...) mais également au sein des établissements sanitaires du Loir-et-Cher.

Les besoins sont vastes pour accompagner les personnes prises en charge au sein de ces structures. Tous les corps de métiers représentés au sein des structures sanitaires, médico-sociales et sociales, sont concernés.

**Médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinés, diététiciens, aides-soignants, sages-femmes, psychologues, auxiliaires de vie, agents des services, agents d'entretien qualifiés, agents d'entretien, cuisiniers, aide-cuisiniers, service des repas, agents de bionettoyage, etc.** : nous appelons à la mobilisation de tous les professionnels volontaires (salariés ou libéraux, actifs ou retraités) pour renforcer le système de santé dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 et apporter un appui aux structures sanitaires, sociales et médico-sociales.

Tous les volontaires sont invités à s'enregistrer dès à présent sur la plateforme RENFORT-RH à l'adresse suivante : <https://renfortrh.solidarites-sante.gouv.fr>.

Cette plateforme, développée par le ministère des Solidarités et de la Santé, permet de **mettre en relation les propositions d'appui des professionnels de santé et les demandes de renforts formulées par les structures sanitaires et médico-sociales**, dans tous les territoires, pour des mises à disposition ou des contrats à durée déterminée.

Concrètement :

- **toute personne disponible et qui souhaite se porter volontaire peut s'inscrire** sur [la plateforme Renfort-RH](#) et renseigner ses coordonnées, disponibilités, diplômes et expériences. Elle sera ensuite contactée directement par un établissement/service ou par l'Agence régionale de santé de sa région.
- **tout établissement/service sanitaire ou médico-social ayant des besoins en ressources humaines peut consulter** la base de candidats sur [Renfort-RH](#) et contacter les profils les plus adaptés à ses besoins. Chaque établissement veillera à mettre à jour ses demandes dès que celles-ci sont pourvues.

**L'implication de tous est essentielle pour faire face à cette crise sanitaire.  
Nous vous remercions par avance pour votre mobilisation !**

**Cette mobilisation est d'ores et déjà essentielle,  
et le sera encore plus lors des congés de Noël.**

**Contacts presse :**

*ARS Centre-Val de Loire*

*Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet*

*Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / [ars-cvl-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-presse@ars.sante.fr)*

*Préfecture de Loir-et-Cher*

*Clément HELLUIN, Chef du service communication interministérielle*

*Tél. : 02 54 81 55 80 – 06 89 88 49 45 / [clement.helluin@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:clement.helluin@loir-et-cher.gouv.fr)*

*Conseil départemental de Loir-et-Cher*

*Claire GRESSIEUX, attachée de presse*

*Tél. : 06 80 13 75 40 – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr)*